



Conservatoire
d'espaces naturels
Centre-Val de Loire

L'Étang de Beaumont

Un observatoire pour découvrir la
biodiversité des étangs de Sologne



Neung-sur-Beuvron,
Montrieux-en-Sologne
La Marolle-en-Sologne

Espace naturel sensible du Loir-et-Cher



Découvrez l'Étang de Beaucourt



Acquis en 1996 par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire, l'Étang de Beaucourt se situe dans la partie nord-ouest de la Sologne dite "des étangs". D'une superficie d'une trentaine d'hectares, il compte parmi les plus grands étangs de Sologne. Il forme par sa configuration incurvée dans la vallée, et par la relative ouverture des milieux qui le bordent, un site harmonieux et de grande qualité paysagère et écologique.

Des animations peuvent être organisées sur demande. Renseignez-vous auprès du Conservatoire au 02 47 27 81 03

Un observatoire pour tous

Afin de préserver la faune et la flore tout en permettant la découverte de l'étang dans des conditions optimales, un observatoire a été placé en un point de l'étang offrant une bonne vue d'ensemble sur les eaux libres, les îlots, la roselière et les boisements.



L'accès est possible pour les personnes à mobilité réduite. Attention l'ouverture de la porte reste difficile pour une personne en fauteuil seule.

Cet observatoire a été réalisé pour vous. Il vous permettra d'observer dans les meilleures conditions possibles la faune de l'étang et surtout ses oiseaux.

MERCI DE RESPECTER CET ENDROIT



Un étang en Sologne

La Sologne constitue une véritable mosaïque de paysages, étroitement liés à la nature du sol et au climat. Elle se compose de prairies naturelles, de terres cultivées, d'importantes surfaces en eau (étangs et rivières), de boisements (feuillus et résineux) et de landes. Elle est aussi le résultat de l'ensemble des interventions humaines sur le milieu.

Elle est reconnue comme l'une des principales zones humides continentales françaises d'importance internationale.

Qu'est-ce que c'est un étang ?

Le mot étang viendrait de l'ancien français "estanchier" signifiant "étancher".

Il définit une étendue d'eau stagnante artificielle, peu profonde, de surface généralement plus petite que celle d'un lac, qui lui est d'origine naturelle. Il est généralement pourvu d'une bonde qui, fermée retient les eaux, et ouverte permet de vidanger l'étang.

Unités écologiques sur l'Étang de Beaucourt

Eaux libres et communales : 17,8 ha
 aquatiques et amphibies : 3,9 ha
 Milieux prairiaux et buissonneux : 7,3 ha
 Milieux forestiers : 5 ha
 Végétation de ceinture des bords des eaux (dont roselières) : 1,6 ha
 Terres agricoles et paysagées artificialisées : 1,6 ha



L'Étang de Beaucourt est un étang à fond argilo-sableux, essentiellement alimenté par les eaux de pluie et de ruissellement provenant de son bassin versant (près de 4 km²). Il est le maillon d'une chaîne de 10 étangs dont 7 se situent à l'amont et 2 à l'aval.

Ces étangs sont reliés entre eux par l'intermédiaire de fossés, les eaux de cet ensemble se jettent ensuite dans le Beuvron.



La queue de l'étang, zone sensible

L'eau omniprésente en Sologne à travers :

- Les eaux souterraines sont représentées notamment par la nappe de Beauce, isolée de la surface par plusieurs couches argileuses, mais aussi par d'autres nappes phréatiques d'importance diverse, dont la profondeur et le volume varient en fonction des saisons et du sol.
- Les eaux de surface correspondent aux trois principaux cours d'eau qui traversent la Sologne : le Beuvron, le Cosson et la Sauldre.
- Et les étangs...

Les étangs, des constructions humaines !

C'est au défrichement des forêts entrepris par les Moines que la Sologne doit sa concentration en étang. La disparition des arbres, combinée à la nature du sol, a entraîné la formation de marécages. Des étangs ont été creusés dès le XI^e siècle afin de canaliser les eaux et d'assainir ces marais, considérés comme des zones insalubres.

Ainsi ces étangs artificiels sont-ils entretenus et exploités par l'homme depuis très longtemps.

Ils servaient principalement pour :

- la pisciculture,
- l'élevage du bétail,
- la rétention et le stockage d'eau pour éviter les inondations, assainir les terres et irriguer des secteurs cultivés,
- l'exploitation du roseau et du jonc pour les toitures...
- Le rouissage du chanvre,
- la culture de l'avoine et de légumineuses lors des assecs.

Decouvrez la Sologne aussi avec :



Sologne Nature Environnement

● **Sologne Nature Environnement**
Association de protection de la nature, partenaire du Conservatoire pour la connaissance et la gestion du site, organise des animations sur l'étang mais aussi plus largement en Sologne et dans le Loir-et-Cher.
www.sologne-nature.org Tél. : 02 54 76 27 18



● **Maison des Étangs de Saint-Viâtre**
La maison des étangs vous permettra de découvrir l'univers et le foisonnement de vie de la zone humide internationale qu'est la Sologne...
www.maison-des-etangs.com Tél. : 02 54 88 23 00

"La rotte de l'iau"

Parcourez à l'aide d'un livret le sentier de découverte balisé qui sépare l'Écoparc d'Affaires de Sologne de l'Étang de Beumont. Documents en téléchargement gratuit sur le site **www.sologne-tourisme.fr** rubrique "Brochures"



Renseignements auprès de la Communauté de Communes de la Sologne des Étangs. **Tél. : 02 54 94 62 00**

Pour en savoir plus

- Guide de la nature en Sologne - Alain Beignet. En vente chez l'auteur : BP 39 - 41 600 Lamotte Beuvron et les librairies en maisons de la presse de la région
- Sologne sauvages - Alain Beignet. En vente aux éditions S.E.P.P, novembre 2004
- La Sologne - Pierre Aucante. En vente aux éditions Ouest-France, avril 2007
- La Sologne à pied : Loir-et-Cher / Loir-et-Cher / Cher Guide FRFP juin 2005

Pour les internautes, de nombreuses infos sur :

Site de la Communauté de Communes de Sologne des Étangs : **www.sologne-tourisme.fr**
Application mobile "Sologne tour" : **www.sologne-tourisme.fr/sologne/mobtour**
Site à l'initiative du Pays Grande Sologne **www.decouvertasologne.fr**

Un Conservatoire pour la nature

Créé en 1990, le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire s'est donné pour mission la sauvegarde des milieux naturels les plus remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou géologique.

Ses axes de travail sont :

- la connaissance des espèces et des milieux ;
- la préservation par la maîtrise foncière (acquisition) et d'usage (location, convention de gestion) ;
- la gestion (entretien et restauration des milieux) sur le réseau de sites ;
- l'information, l'animation et l'ouverture des sites au public.

Il gère des milieux aussi variés que des pelouses, prairies, marais, étangs, tourbières, milieux ligériens ou souterrains...

Il est membre du réseau des Conservatoires d'espaces naturels



Constitué en association loi 1901, le Conservatoire est un outil novateur, partenarial et consensuel de protection de la nature. Mais il est avant tout l'émancipation d'une volonté citoyenne de transmettre à nos enfants un environnement dans toute sa diversité et sa beauté. Pour y parvenir et s'affirmer, la démarche "Conservatoire" doit pouvoir s'appuyer sur un large soutien populaire.

Pour cette raison, votre encouragement et votre adhésion sont essentiels.

Des animations sont proposées régulièrement : contactez l'antenne Indre-et-Loire / Loir-et-Cher du Conservatoire, pour avoir des informations sur le site, nos actions, la plaquette de présentation de notre association ou encore le programme des balades nature, au 02 47 27 81 03

Visite virtuelle de l'étang sur **www.cen-centrevaldeloire.org**

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Conservatoire d'espaces naturels agréé par l'État et la Région
3, rue de la Lionne - 45000 Orléans
Tél. : 02 38 77 02 72 - Mèl. : siège.orleans@cen-centre.org
www.cen-centrevaldeloire.org

Un document réalisé avec le soutien de :



Une plaquette cofinancée par l'Union européenne, le Centre-Val de Loire et la Région Centre-Val de Loire en vertu du fonds européen pour le développement régional.



Une flore typique des étangs solognots

Sur et autour de l'étang la végétation aquatique se répartit en fonction de la hauteur et du battement de l'eau. Au centre, on repère les herbiers immergés (myriophylles, élodées...) et surtout flottants (nénouilles, potamois...).

Parmi les espèces flottantes on cherchera l'Utriculaire commune, délicate plante carnivore à fleurs jaunes, protégée à l'échelle régionale, et le Filetiau nageant, protégé à l'échelle nationale.

Les rives sont occupées par la roselière, composée quasi-exclusivement du roseau qui répond aussi au nom de Phragmite commun, puis par la forêt de bois tendre (saules et peupliers) et enfin par la forêt de bois dur (chênes).

Les anises où l'eau est peu profonde accueillent les joncs et les phragmites. A la belle saison, les fleurs jaunes de l'iris faux accore et les hampe pourpres de la Salicaire commune les teintent de leurs belles couleurs vives.



Utriculaire commune

Les zones de battement des eaux livrent en période d'étiage de petites plages sablonneuses ou argileuses où les botanistes ont pu observer des plantes à forte valeur patrimoniale comme la Pilulaire, la Littorelle, la Potentille couchée ou le Filetiau fausse-renoncule.



L'histoire de l'Étang de Beaucourt

Au début du XX^e siècle, l'étang était rattaché à la propriété de Villemorant, laquelle couvrait, sur quatre communes, plus de 200 hectares de bois, d'étangs, de terres agricoles et de bâtiments.

Vers 1950, la propriété est morcelée.

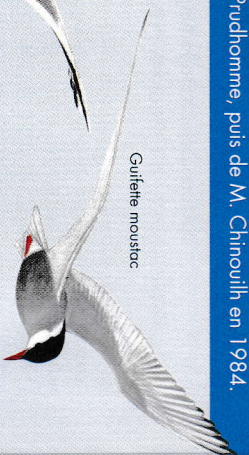
En 1978, l'Étang de Beaucourt, associé à des bois et à des exploitations agricoles, dont les fermes du Point du jour et du Rogot, devient la propriété de la famille Beaucourt/Prudhomme, puis de M. Chinouilh en 1984.

En 1996, grâce à l'intervention de naturalistes de Sologne Nature Environnement et avec le concours de la SAFER, de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, de la région Centre et de souscripteurs, l'opportunité pour le Conservatoire de préserver durablement un étang de Sologne d'une richesse remarquable se présente.

Depuis 2009, ce site exceptionnel fait aussi partie des espaces naturels sensibles du Département.

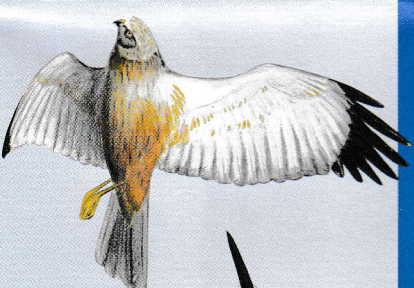


Mouette friseuse

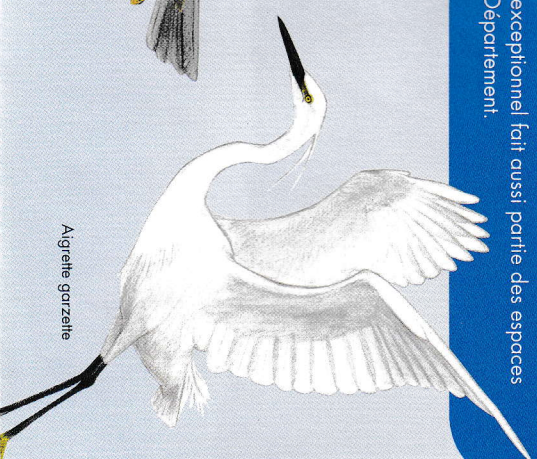


Gùlière moustac

Une faune remarquable



Busard des roseaux



Aigrette garzette

orchidée protégée.

Au total plus de 250 espèces de plantes ont été recensées sur les milieux naturels de l'Étang de Beaumont !



Orchis à fleurs lâches

Fûteau nageant

d'abord les insectes. Parmi ces derniers, de nombreuses espèces, comme les libellules, ont des larves amphibiens. Les prairies accueillent également des sauterelles et des criquets ainsi que des papillons. Les batraciens (tritons, salamandre, crapauds et grenouilles) sont aussi bien représentés. Le Campagnol amphibie, petit rongeur rare et protégé, fréquente également le site.

Toutefois, l'Étang de Beaumont tire son grand intérêt de la présence des oiseaux. On peut ainsi y observer tous les canards visibles en Sologne : colvert, souchet, chipeau, milouin, morillon, Sarcelle d'hiver et plus rarement la Sarcelle d'été ; et en hiver, les Canards siffleur et plât.



Héron cendré

Vanneau huppé

Fuligule morillon

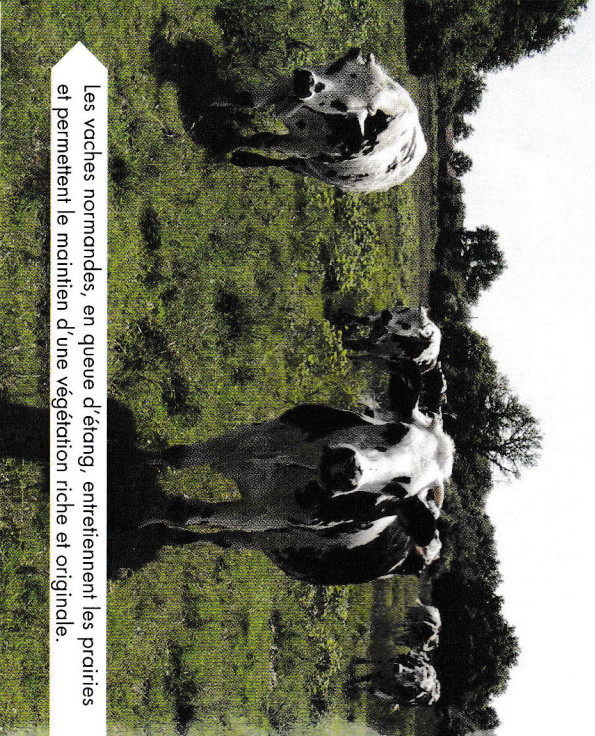
Une biodiversité à préserver !

Autrefois tournée vers la polyculture, l'élevage, la pisciculture et la chasse au petit gibier et aux canards, la Sologne a connu d'importantes mutations de son espace rural depuis la fin de la guerre. Elle a perdu les 3/4 de ses espaces agricoles ou profit des friches et d'un reboisement des terres, entraînant une fermeture importante des paysages et une modification significative de la flore et de la faune. Les étangs connaissent à leur tour une certaine déprise économique, tandis que les chasseurs se tournent vers le grand gibier. La gestion du patrimoine naturel solognot constitue pour le Conservatoire un enjeu majeur.

Un étang, ça se gère !

La valeur piscicole et biologique d'un étang est étroitement liée à sa gestion et à celle de son bassin versant. Pour l'Étang de Beaumont, le Conservatoire s'attache notamment à préserver et rejoindre sa vaste roselière et à éviter que les saules ne gagnent trop de terrain. Les prairies, qui ont également un grand intérêt, sont pâturées par les vaches de l'agriculteur riverain.

Enfin, l'étang est pêché de manière traditionnelle, à l'automne, tous les deux ans, par un pisciculteur local.



Les vaches normandes, en queue d'étang, entretiennent les prairies et permettent le maintien d'une végétation riche et originale.

et le Grèbe à cou noir ou printemps offrent de beaux spectacles, en particulier lors de leurs parades nuptiales. Le Héron cendré, la Grande aigrette, l'Aigrette garzette, le Bihoreau gris et le Héron pourpré fréquentent parfois les lieux, comme le Busard des roseaux qui niche régulièrement dans la roselière. L'Étang de Beaumont accueille aussi, après les années d'assez, la reproduction de la Guifette moustac, de la Rousserolle effarvate, du Bruant des roseaux et du Phragmite des joncs... L'automne venu, les limicoles, comme les chevaliers, sont à leur tour nombreux à arpenter les vases.

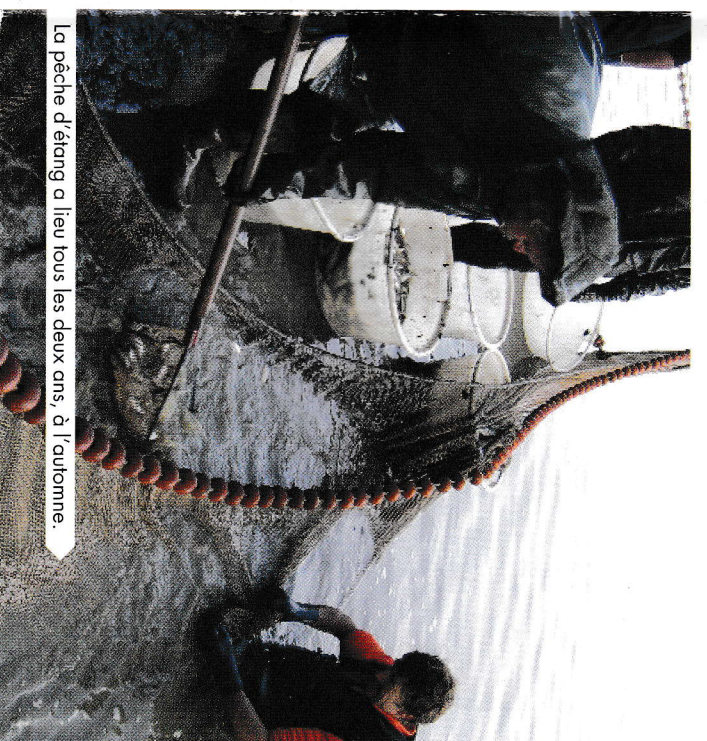


Grande aigrette

Grèbe à cou noir

Grèbe huppé

Bécassine des marais



La pêche d'étang a lieu tous les deux ans, à l'automne.